

# Allianz Flexi Asia Bond - WT (H2-EUR) - EUR

Fonds d'obligations asiatiques libellées en devises locales ou en devises majeures internationales

**Allianz**   
Global Investors

## Objectif d'investissement

Le Fonds cible les marchés obligataires asiatiques (au titre desquels la Russie et la Turquie ne constituent pas des pays asiatiques). Les engagements obligataires peuvent tout aussi bien être libellés en devises locales que dans les principales devises internationales. Jusqu'à 60 % de l'actif du Fonds peuvent être investis en valeurs mobilières ayant une notation inférieure à investment grade. La proportion investie en obligations adossées à des actifs/des hypothèques (ABS/MBS) est limitée à un maximum de 20 %. L'objectif d'investissement consiste à générer une appréciation du capital et un rendement courant sur le long terme.

Une présentation des données de performance ne peut être effectuée en cours d'année pour des raisons réglementaires. Le premier graphique de performance apparaîtra sur la fiche d'information de janvier 2022.

## Le fonds en bref

ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU2240143094 / A2Q DZ1
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors Singapore
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	12/1/2021
Actifs sous gestion	350,14 millions EUR
Actifs nets de la part	0,05 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Montant min. d'investissement (VP)	10 000 000 EUR
Autorisation de commercialisation	AE, AT, BH, CH, DE, DK, FI, FR, GB, HK, KR, LU, MO, NO, SE, SG

## Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	3,43
Rendement nominal moyen (%)	5,14
Rendement actuariel le plus défavorable (%) <sup>1</sup>	4,60
Rating moyen	BB

## Structure des coûts

Commission forfaitaire en % p.a.<sup>2</sup> actuellement 0,57 (max. 1,15)

## Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	ALFABWH LX
Code Reuters	ALLIANZGI01



## Gérant

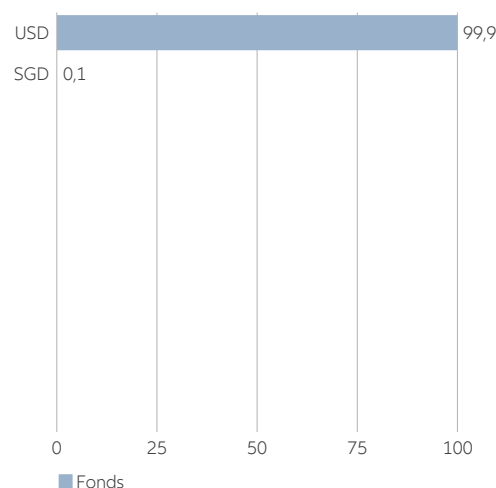
David Tan  
(depuis 1/11/2015)

## Structure du fonds<sup>3</sup>

### 10 principales lignes du fonds (%)

ALLIANZ SGD INCOME-W H2 USD	7,41
FAR EAST HORIZON LTD EMTN PERP FIX TO FLOAT 4.350% 14.12.2198	1,42
REPUBLIC OF INDONESIA FIX 1.850% 12.03.2031	1,36
CHALCO HK INVESTMENT PERP FIX TO FLOAT 4.250% 29.04.2198	1,18
JOY TRSR ASSETS HLD FIX 2.750% 17.11.2030	1,10
COUNTRY GARDEN HLDGS FIX 6.500% 08.04.2024	1,00
SHIMAO GROUP HLDGS LTD FIX 5.200% 30.01.2025	0,99
SCENERY JOURNEY LTD FIX 11.500% 24.10.2022	0,95
INDONESIA ASAHAN ALUMINI REGS FIX 4.750% 15.05.2025	0,92
POWERLONG REAL ESTATE FIX 3.900% 13.04.2022	0,88
<b>Total</b>	<b>17,21</b>

### Répartition par devise en % (dérivés de change inclus)



## Opportunités

- + Potentiel de rendement supérieur à la moyenne des obligations des marchés émergents, possibilités de plus-values lorsque les rendements des marchés sont à la baisse
- + Les placements en obligations à haut rendement augmentent le potentiel de rendement
- + Gains de change possibles concernant les catégories d'actions non couvertes
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

## Risques\*

- Fluctuation des taux d'intérêt, baisse des cours des obligations en cas d'augmentation des taux
- Risques de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital nettement supérieurs aux obligations d'État de premier ordre. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Pertes de change possibles concernant les catégories d'actions non couvertes
- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active

- \*) La liquidité de certains des segments de marché sur lesquels ce fonds investit peut être limitée, voire sérieusement réduite, dans la mesure où de nombreux teneurs de marché ont sensiblement diminué leurs activités sur ces segments en raison de contraintes réglementaires. Il peut en découler des situations dans lesquelles les actifs du fonds peuvent uniquement être cédés avec une décote (en raison d'un élargissement de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur) ou avec un certain retard.
- 1) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
  - 2) La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici. Elle peut éventuellement donner lieu au paiement par la société de gestion d'une commission de distribution au profit du distributeur.
  - 3) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.

### Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz Flexi Asia Bond est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est

en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au [www.allianzgi-regulatory.eu](http://www.allianzgi-regulatory.eu) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.